

Abidjan, le 12 AOÛT 2024

INFORMATIONS RELATIVES À LA RENTRÉE ACADEMIQUE 2024 – 2025

I- INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1.1 Le chronogramme de la rentrée 2024 – 2025 pour tous les étudiants

Le chronogramme de la rentrée académique 2024 – 2025 est le suivant :

N°	DATE	ACTIVITE
1	Mardi 06 au vendredi 30 août 2024	Visite médicale et réinscription des anciens étudiants
2	Lundi 19 au vendredi 30 août 2024	Visite médicale et inscription des nouveaux étudiants (Licence 1, Licence 3, et Master 1)
3	Dimanche 1 ^{er} septembre 2024	Entrée en résidence universitaire
4	Lundi 02 septembre 2024	Rentrée académique 2024-2025
5	Mardi 03 septembre 2024	<ul style="list-style-type: none">▪ Début des cours pour les anciens étudiants▪ Début des cours de mise à niveau pour les nouveaux étudiants
6	Lundi 16 au vendredi 27 septembre 2024	<ul style="list-style-type: none">▪ Visite médicale et inscriptions des étudiants admis ou autorisés après les soutenances de PFE, de la session de septembre 2024▪ Sélection et inscription des auditeurs du Master MDSI.
7	Lundi 14 octobre 2024	<ul style="list-style-type: none">▪ Fin de toutes les activités d'inscription, et réunion de rentrée avec les étudiants

NB : - les formalités d'inscription pour tous les étudiants doivent être impérativement faites dans les délais indiqués, **les étudiants non-inscrits dans le délai seront considérés comme démissionnaires ;**

- les formalités doivent être accomplies par l'étudiant lui-même ;
- les étudiants devront se présenter à la visite médicale avec un carnet de vaccination à jour. Les vaccins exigés sont les suivants : **l'Hépatite B, la fièvre Typhoïde, le Méningite, la fièvre jaune, le tétanos.** Tous ces vaccins peuvent se faire au sein de l'ESATIC par une équipe de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP).

1.2 Les documents à fournir

Les documents à fournir par l'étudiant sont les suivants :

1. Un Kit d'inscription à constituer et à faire valider par la scolarité de l'ESATIC, comprenant :
 - ✓ 01 formulaire d'inscription à l'ESATIC (Fiche cartonnée à rabat) ;
 - ✓ 02 certificats de scolarité à retirer à l'ESATIC (1 pour l'étudiant et 1 pour la demande de bourse) ;
 - ✓ 01 fiche de demande d'attribution ou de renouvellement de bourse ;
 - ✓ 01 fiche d'engagement disciplinaire + engagement parental (à remplir par l'étudiant et le parent ou tuteur légal) ;
 - ✓ 01 fiche logo pour la production de la carte d'étudiant ;
 - ✓ 01 Curriculum vitae (pré-imprimé) ;
 - ✓ 01 fiche quitus pour paiement des frais d'inscription.
2. Un extrait d'acte de naissance (original) + 01 photocopie ;
3. Deux photocopies de la CNI ou passeport en cours de validité ;
4. Quatre photos d'identité récentes à **fond blanc** de même tirage ;
5. Deux photocopies (non légalisée) du relevé des notes au BAC ;
6. Une photocopie du certificat de nationalité ;
7. Un certificat de visite médicale délivré par le Service Médical de l'ESATIC
8. Une rame de papier (de marque Double A) ;
9. Une chemise à rabat (pour les nouveaux étudiants) : Licence 1 (**couleur jaune**) et Master 1 (**verte**), nouvelles filières payantes de Licence et Master (**couleur bleue**) ;
10. Deux photocopies de la carte d'étudiant 2023 – 2024 (pour les anciens étudiants).

NB : * Les documents fournis serviront à la fois pour les dossiers scolaires de l'étudiant et pour le dossier de demande de bourse. Pour les nouveaux étudiants, le dossier de demande de bourse devra être complété par la fiche de demande d'attribution de bourse en ligne (à faire le moment venu sur le site internet de la Direction des Bourses du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique).

* Les demandes éventuelles de report de scolarité doivent se faire avant la fin des inscriptions.

II- FRAIS D'INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITE

2.1 Nouveaux étudiants Licence 1, Licence 3, et Master 1

NIVEAU	NATIONALITE	Frais d'inscription	Droits de scolarité	Total
Licence	Ivoiriens	130 000 F CFA	0	130 000 F CFA
	Non ivoiriens	130 000 F CFA	1 300 000 F CFA	1 430 000 F CFA
Licence 3	Toutes	130 000 F CFA	730 000 F CFA	860 000 F CFA
Master	Ivoiriens	160 000 F CFA	0	160 000 F CFA
	Non ivoiriens	160 000 F CFA	1 500 000 F CFA	1 660 000 F CFA

2.2 Anciens Étudiants et Redoublants et étudiants autorisés

NIVEAU	NATIONALITE	Frais d'inscription	Droits de scolarité	Total
Licence	Ivoiriens	130 000 F CFA	0	130 000 F CFA
	Non ivoiriens	130 000 F CFA	1 300 000 F CFA	1 430 000 F CFA
Master (Redoublants)	Ivoiriens	160 000 F CFA	0	160 000 F CFA
	Non ivoiriens	160 000 F CFA	1 500 000 F CFA	1 660 000 F CFA

- NB :** - pour les formations payantes, un tiers (1/3) de frais de scolarité est versé à l'inscription ;
- pour l'étudiant autorisé, les frais d'inscription pour les unités d'enseignement à rattraper sont de trente-six mille (36 000) francs CFA pour la Licence, et soixante-six mille (66 000) francs CFA pour le Master ;
 - les frais de scolarité des étudiants en formation continue, et des redoublants des formations payantes, sont payés au prorata du nombre de crédits restant à valider ;
 - les frais d'inscription payés sont non remboursables ;
 - les frais de scolarité payés sont non remboursables lorsque la formation est entamée ;
 - l'étudiant payant la scolarité est tenu de solder lesdits frais au 31 mars de l'année académique en cours.

III- TENUES VESTIMENTAIRES

Les frais d'achat et de confection des tenues vestimentaires sont à la charge de l'étudiant(e).

3.1 Tenues ordinaires de classe

Genre	Tenue	Couleur de la tenue	Quantité
Garçons	Pantalon (descendant jusqu'à la cheville)	Gris (sobre)	2
	Chemise	Bleue ciel (pour le cycle Licence) Blanche (Pour le cycle Master)	2
	Cravate	<ul style="list-style-type: none"> • Bleue nuit avec un macaron ESATIC pour la L 1 • Grise avec un macaron ESATIC pour la L 2 • Jaune avec un macaron ESATIC pour la L 3 • Bleue ciel avec un macaron ESATIC pour le M 1 • Vert olive avec un macaron ESATIC pour le M 2 	2
	Paire de souliers	Noire	2
	Paire de chaussettes	Noire	5
	Ceinture	Noire	2
	Genre	Tenue	Couleur de la tenue
Filles	Jupe (dépassant les genoux et mi- mollet)	Grise (sobre)	2
	Chemise	Bleue ciel (pour le cycle Licence) Blanche (Pour le cycle Master)	2
	Cravate	<ul style="list-style-type: none"> • Bleue nuit avec un macaron ESATIC pour la L 1 • Grise avec un macaron ESATIC pour la L 2 • Jaune avec un macaron ESATIC pour la L 3 • Bleue ciel avec un macaron ESATIC pour le M 1 • Vert olive avec un macaron ESATIC pour le M 2 	2
	Paire de chaussures ballerines	Noire	2

3.2 Tenues de sorties en ville et en entreprise

Genre	Tenue	Couleur de la tenue	Quantité
Garçons	Pantalon (descendant jusqu'à la cheville)	Gris sobre	1
	Costume	Gris sobre	1
	Chemise	Bleue ciel (la Licence 1) / Blanche (le Master 1)	1
	Cravate	<ul style="list-style-type: none"> • Bleue nuit avec un macaron ESATIC pour la L 1 • Grise avec un macaron ESATIC pour la L 2 • Jaune avec un macaron ESATIC pour la L 3 • Bleue ciel avec un macaron ESATIC pour le M 1 • Vert olive avec un macaron ESATIC pour le M 2 	1
	Paire de souliers	Noire	1
	Paire de chaussettes	Noire	1
	Ceinture	Noire	1
Filles	Pantalon (descendant jusqu'à la cheville)	Gris sobre	1
	Costume	Gris sobre	1
	Chemise	Bleue ciel (pour le cycle Licence) Blanche (Pour le cycle Master)	1
	Cravate	<ul style="list-style-type: none"> • Bleue nuit avec un macaron ESATIC pour la L 1 • Grise avec un macaron ESATIC pour la L 2 • Jaune avec un macaron ESATIC pour la L 3 • Bleue ciel avec un macaron ESATIC pour le M 1 • Vert olive avec un macaron ESATIC pour le M 2 	1
	Paire de chaussures ballerines	Noire	1

- NB :** - les cravates avec le logo de l'école sont à retirer à l'ESATIC ;
- le modèle de la jupe, pour les filles est à retirer au Service de Scolarité ;
 - les étudiants doivent obligatoirement se conformer aux indications (couleur, quantité, ...) ci-dessus ;
 - le non-respect du modèle et des couleurs imposés par l'ESATIC expose l'étudiant à l'exclusion de l'établissement ;
 - le port de l'uniforme est obligatoire à compter du **1er octobre 2024** ;
 - les modèles de **pantalon à mi-hauteur du pied, et les sandales** sont interdits ;
 - il est interdit aux étudiants de se laisser pousser **la barbe ainsi que les cheveux**. Ils sont donc invités à se coiffer régulièrement, tout en évitant les coiffures fantaisistes ;
 - en vue d'harmoniser les couleurs des tenues ordinaires de classe et sortie des étudiants, l'ESATIC tient à la disposition des parents d'étudiants ou des étudiants des échantillons de tissus répondant aux normes de couleurs et de qualité exigées par l'établissement. Ils pourraient se les procurer à **TISSUS BOUTIQUE** sis à Treichville (**Près de la Mairie de Treichville, Tel : 27 2124 1437 / 05 0513 1303**).

3.3 - Tenues de travaux pratiques

Le port d'une blouse aux couleurs de l'ESATIC est obligatoire pour l'accès aux salles spécialisées, ainsi que lors des travaux pratiques. **La blouse** est payable à l'inscription au prix de **dix mille (10 000) francs CFA**.

IV- MATERIEL DE TRAVAIL INDISPENSABLE

- 01 ordinateur portable (à acquérir dès le début des cours).

Caractéristiques minimales :

Processeur Core i3 64 bit ; Ram 4 Go ; DD 500 Go ; Carte son ; Carte graphique VGA ; Carte réseau Ethernet ; Carte réseau WIFI ; Lecteur DVD ; Web Cam.

V- HEBERGEMENT

L'ESATIC dispose d'une résidence pour étudiants d'une capacité d'accueil de **240** lits. En tout état de cause, ont droit à l'hébergement, dans la limite des places disponibles, les étudiants régulièrement inscrits en formation initiale, selon les résultats des délibérations de la Commission d'Attribution des Logements (CAL) : le coût du lit est fixé à **3 500 F** le mois.

L'entrée en cité est subordonnée au paiement à l'Agence Comptable de l'ESATIC, d'une caution remboursable de **15 000 F**, et de frais d'entrée de **5 000 F** non remboursables.

VI- RESTAURATION

Les étudiants de l'ESATIC ont droit à trois (3) repas par jour (le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner). Les repas sont subventionnés par l'État de Côte d'Ivoire. La contribution d'un étudiant est de :

- **100 francs** pour le petit-déjeuner ;
- **200 francs** pour le déjeuner et le dîner.

Pour d'autres renseignements éventuels contactez : **le Service de la Scolarité et de l'Insertion Professionnelle de l'ESATIC** au **27 21 21 81 00 / 07 79 78 38 34 / 01 71 10 28 67.**, mail : secretariat.general@esatic.edu.ci , Bâtiment de la Direction Générale au RDC.

The image shows a circular official stamp of the ESATIC (Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication). The stamp contains the text 'ESATIC', 'DIRECTEUR GENERAL', and 'Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Adama Konate'.

Prof Adama KONATE



Abidjan, le 12 AOUT 2024

DIRECTION GENERALE

**ANNEXE 1 : DECOMPOSITION DES FRAIS D'INSCRIPTION
ET DE REINSCRIPTION POUR LA RENTREE ACADEMIQUE 2024-2025
(Cours du jour)**

N°	RUBRIQUE	CYCLE LICENCE	CYCLE MASTER
FRAIS GÉNÉRAUX D'INSCRIPTION			
1	Droit d'inscription ESATIC	44 000 F	74 000 F
2	Kit d'inscription	2 000 F	2 000 F
3	Inscription à la bibliothèque	3 000 F	3 000 F
4	Frais de connexion à l'internet/WIFI	12 000 F	12 000 F
5	Frais de Messagerie (SMS)	1 500 F	1 500 F
6	Frais d'authentification diplômes	2 000 F	2 000 F
7	Cours intensifs d'Anglais	26 000 F	26 000 F
SOUS/TOTAL FRAIS GENERAUX		90 500 F	120 500 F
FRAIS ANNEXES D'INSCRIPTION			
1	Carnet de santé ESATIC	1 000 F	1 000 F
2	Contribution de l'APEESATIC aux médicaments de premiers soins	10 000 F	10 000 F
3	Tenue de sport	5 000 F	5 000 F
4	Assurance	2 500 F	2 500 F
5	Kit de demande de bourse	3 000 F	3 000 F
6	2 Cravates avec Logo ESATIC	5 000 F	5 000 F
7	Cartes d'étudiant PVC + Étuis	3 000 F	3 000 F
8	Cotisation à la caisse des étudiants	5 000 F	5 000 F
9	Cotisation annuelle de l'APEESATIC	5 000 F	5 000 F
SOUS/TOTAL FRAIS ANNEXES		39 500 F	39 500 F
TOTAL GENERAL		130 000 F	160 000 F

NB : En plus des frais d'inscription l'étudiant devra supporter les frais d'acquisition de : un ordinateur (s'il n'en possède pas), le tissu et la couture de la tenue ordinaire et de la tenue de sortie (ensemble costume), un rame de papier double A (obligatoire à l'inscription), et les frais d'acquisition d'une blouse au coût de 10 000 f (à payer à l'inscription, s'il n'en possède pas).



Prof. Adama KONATE

Abidjan, le 12 AOUT 2024

DIRECTION GENERALE

**ANNEXE 2 : DECOMPOSITION DES FRAIS D'INSCRIPTION
ET DE REINSCRIPTION POUR LA RENTREE ACADEMIQUE 2024- 2025
(Cours du soir)**

N°	RUBRIQUE	CYCLE LICENCE	CYCLE MASTER
FRAIS GÉNÉRAUX D'INSCRIPTION			
1	Droit d'inscription ESATIC	94 000 F	124 000 F
2	Kit d'inscription	2 000 F	2 000 F
3	Inscription à la bibliothèque	3 000 F	3 000 F
4	Frais de connexion à l'internet/WIFI	12 000 F	12 000 F
5	Frais de Messagerie (SMS)	1 500 F	1 500 F
6	Assurance	2 500 F	2 500 F
SOUS/TOTAL FRAIS GENERAUX		115 000 F	145 000 F
FRAIS ANNEXES D'INSCRIPTION			
1	Frais d'authentification diplômes	5 000 F	5 000 F
2	Contribution de l'APEESATIC aux médicaments de premiers soins	10 000 F	10 000 F
SOUS/TOTAL FRAIS ANNEXES		15 000 F	15 000 F
TOTAL GENERAL		130 000 F	160 000 F

NB : En plus des frais d'inscription l'étudiant devra supporter les frais d'acquisition d'un ordinateur (s'il n'en possède pas).



Prof. Adama KONATE